

## Baisse transitoire des index BT sur la fin 2022

Une bonne part des index BT affichent des baisses depuis la fin de l'été 2022. Cela tient à la chute des prix de matériaux qui s'étaient envolés depuis 2021 (produits acier, aluminium, PVC, plastiques) et qui n'ont cependant pas retrouvé leur niveau d'avant crise sanitaire. Ce mouvement qui, sauf exception, reste au stade de l'érosion (-0,9% pour le BT01 entre août et décembre 2022), devrait progressivement céder la place à une nouvelle inflexion dans les index de 2023, du fait de l'impact de la hausse de l'énergie et des revalorisations de salaire.

D'août à décembre 2022 (dernière donnée disponible à la date de publication de cette information), 20 index BT sur 37 s'affichent en baisse, la plupart du temps très contenue (par exemple, -0,9 % pour le BT01), très rarement marquée (-16,4 % pour le BT07 –ossature et charpentes métalliques, -4,7 % pour le BT28 – fermeture de baies en métal ferreux– ou -4,4 % pour le BT49 –couverture et bardage en tôles d'acier revêtement avec revêtement étanchéité).

Ces mouvements s'expliquent par la chute des prix de matériaux qui s'étaient envolés depuis 2021. C'est notamment le cas des produits acier (environ -25 % d'août à décembre 2022), PVC (-9,6%), aluminium (-5,7 %) ou des isolants en plastique alvéolaire depuis juin (-3,0 %). Ils n'ont cependant pas retrouvé leur niveau d'avant crise sanitaire. D'ailleurs, sur un an, tous les index BT s'affichent clairement en hausse (+5,9 % pour le BT01 et +6,7 % pour le BT07, par exemple).

Il faut toutefois souligner que d'autres matériaux affichent des progressions dans le même temps (produits en céramique ou en verre, tuiles, ...) et que les index qui y font appel s'en ressentent. Ainsi, sur les cinq derniers mois de 2022, le BT45 (vitrerie-miroiterie) progresse de 7,0 %.

De plus, la baisse des index signalée sur la fin 2022 devrait céder la place à une nouvelle inflexion pour ceux de 2023. La hausse des matériaux déjà citée tend à s'accélérer et à s'élargir sur le début 2023. Pour ne donner qu'un exemple, le prix du béton prêt à l'emploi (BPE) ressort en hausse de 7,8 % entre octobre 2022 et janvier 2023. De fait, la hausse du coût de l'énergie commence à mordre (le plus souvent, les nouveaux contrats ont réellement pris effet au 1er janvier). Viendront progressivement s'y ajouter les revalorisations salariales négociées fin 2022 pour application en 2023.